

ANNEXE 2 – DEMANDE DE CONGÉ MATERNITÉ (2025-2026)

La demande de *congé maternité* est à retourner à votre *circonscription avec le certificat médical* au cours des *14 premières semaines* de grossesse. Les demandes de congés pathologiques sont à transmettre dans les 48h à votre circonscription

Je soussignée :	
Nom:	Prénom :
prénom:	
Nombre d'enfant(s) déjà à charge :	Prénom:
Grade : professeur des écoles : \qed titulaire	\square stagiaire \square contractuelle
lom : Prénom :	
Circonscription:	
• •	
N° de téléphone : Mai	il:@ac-versailles.fr
I) sollicite un congé maternité :	
Dates du congé maternité se	ouhaitées : du //au//
Joindre obligatoirement le <u>certificat médical avec la date présumée de l'accouchement</u>	
II) sollicite un congé lié à un état pathologique r	ésultant de la grossesse :
□ congé pathologique avant le congé maternité	(durée maximale de 2 semaines)
Joindre, sous 48h, le certificat médical établi pa	ar le médecin ou la sage-femme qui suit votre grossesse avec
ade : professeur des écoles : titulaire stagiaire contractuelle ablissement d'exercice (nom et commune) (si vous avez encore une affectation) :	
□ congé pathologique résultant de l'accouchem maternité)	nent (durée maximale de 4 semaines après la fin du congé
Joindre, sous 48h, le certificat médical établi pa	ar le médecin ou la sage-femme qui suit votre grossesse.
Fait àle	Fait àlele
Signature de l'intéressée :	Signature de l'IEN de circonscription :